

**PROVINCE DE QUÉBEC, LE 2 MAI 2016
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE.**

Lundi, le deux (2) mai 2016 se tenait à 20h00 au Centre municipal, l'assemblée ordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage.

Étaient présents, monsieur Réginald Morissette, maire: messieurs les conseillers suivants : Jasmin Couturier, Ghislain Vignola, Alain Thibault et Magella Roussel. Et madame Johanne Morissette et absente madame Myriam St-Laurent.

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Madame Tammy Caron, directrice-générale et sec.-trés. était aussi présente.

1. **LA SÉANCE EST OUVERTE PAR LA RÉCITATION DE LA PRIÈRE.**
2. **2016-069** **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
M. Le Maire ouvre la séance par la prière et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il est proposé par Monsieur Magella Roussel et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier en laissant l'item «Affaires nouvelles » ouvert.
3. **2016-070** **LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu leur copie des procès-verbaux des séances du 4 et 25 avril 2016. Il est proposé par Monsieur Alain Thibault et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité, d'adopter les procès-verbaux des séances telle que présentée.
4. **2016-071** **ACCEPTATION DES COMPTES**
Il est proposé par Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Monsieur Alain Thibault et résolu unanimement l'acceptation des comptes du mois. Le montant des comptes est 21 866.59\$ du 2731.

LISTE DES COMPTES

ANDRÉ HUDON	CONCIERGERIE AVRIL 2016	776937	C1600690	128,75
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	HICH POUR CAM.SERVICE	6036-241535	C1600691	61,98
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	CORROSTOP SIGNALISATION	FCC0062927	C1600692	22,14
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	LUMIERE CLEP.	FCC0063866	C1600692	11,45
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	CORROSTOP, HUILE MOTEUR	FCC0064704	C1600692	14,91
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	BOULON FOURNITURE	FCC0066313	C1600692	2,21
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	BOULON FOURNITURE	FCC0066409	C1600692	2,21
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	PELLE, RATEAU	FCC0066521	C1600692	43,76
CHAUFFAGE ROBIN PELLETIER	RÉP. CHAUFFAGE PIÈCE	5776	C1600693	145,96
CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE	ADAPTATION PROG. AINÉS	1600332	C1600694	287,44
DICKNER INC.	MARTEAU, GANT	31014860	C1600695	28,37
DICKNER INC.	POTEAU GALVANISÉE SIGANLISATIO	31015333	C1600695	138,39
DICKNER INC.	FOUNITURE RONDEL, TUBE	31015370	C1600695	18,20
LES ENTREPRISES E. NORMAND INC.	CALVETTE RANG 6	70602	C1600696	987,46
LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD INC.	RENOUV. 01-05-16 AU 01-05-17	319212	C1600697	77,70
HYDRO-QUÉBEC	LUMIERE RUE MARS 2016	622201392632	L1600026	137,26
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. S.MUN FEV.MARS-AVRIL 16	695501618798	L1600026	559,33
LES ÉLECTRICIENS JACQUES BÉRUBÉ INC.	RÉP LUM RUE ROY	10141	C1600698	189,45
LES ÉLECTRICIENS JACQUES BÉRUBÉ INC.	VÉRIFIER TROUBLE CHAUFFE O	10142	C1600698	91,35
EXPLOITATION JAFFA INC.	COLLECTE AVRIL 2016	27709	C1600699	2 173,88
LABORATOIRE BSL	ANALYSE TEST D'EAU	058142	C1600700	116,33
TÉLUS MOBILITÉ	CELL VOIRIE AVRIL 2016	AVRIL 2016	L1600027	118,65
MRC DE LA MITIS	HEURES INSPECTEUR 1ER TRIMEST	33046	C1600701	1 521,09
MRC DE LA MITIS	TÉLÉPHONIE JAN A MARS 2016	33070	C1600701	103,86
MULTI SERVICES RM (2014) INC	OUVERTURE COURS HIVER 2016	219	C1600702	1 358,14
NORDA STELO INC.	GÉRANCE PROJET	0218845	C1600703	383,73
NORDA STELO INC.	HON. RECHERCHE. REQU. BML	0218857	C1600703	1 188,35
PETITE CAISSE, TAMMY CARON, DG-SEC-TRS	FOURNITURE MÉDIA POSTE	AVRIL 2016	C1600704	32,55
PETITE CAISSE, TAMMY CARON, DG-SEC-TRS	MÉDIA POSTE FOURNITURE	AVRIL 2016-1	C1600704	31,34
P.LABONTÉ & FILS	HUILE MIXTE	157252	C1600705	26,30
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE FÉDÉRAL AVRIL 2016	AVRIL 2016	L1600028	654,42
REMOREQUES DE L'ISLE	REMOREQUES GALVANISÉ 2016	31030	M1600689	7 497,17
REVENU QUÉBEC	REMISE PROVINCIALE AVRIL 2016	AVRIL 2016	L1600029	1 665,67

SIGNALISATION B.S.L. INC.	SIGNALISATION RTE 132 O-USÉE	2135	C1600706	404,71
TELU S QUÉBEC	TEL. S. MUN. AVRIL 2016	AVRIL 2016	L1600030	48,91
WILFRID OUELLET INC. NAPA 6827	ESSUIE-GLACE, CAM. SERVICE	702-335052	C1600707	51,57
ULTRAMAR	HUILE CHAUF. 1518.3L/0.5450\$	88187	C1600708	951,38
VISA AFFAIRES DESJARDINS	ESSENCE AVIL 2016	2016-04-04	L1600031	60,01
VISA AFFAIRES DESJARDINS	FRAIS ANNUEL 2016	2016	L1600031	62,69
VISA AFFAIRES DESJARDINS	ESSENCE AVRIL 2016	2016-04-07	L1600031	60,00
VISA AFFAIRES DESJARDINS	ESSENCE AVRIL 2016	2016-04-10	L1600031	60,09
VISA AFFAIRES DESJARDINS	ESSENCE AVRIL 2016	2016-04-14	L1600031	65,00
VISA AFFAIRES DESJARDINS	ESSENCE AVRIL 2016	2016-04-18	L1600031	60,00
VISA AFFAIRES DESJARDINS	TIMBRES	2016-04-25	L1600031	195,46
VISA AFFAIRES DESJARDINS	ESSENCE AVRIL 16 TRACTEUR PEL	2016-04-28	L1600031	15,02
VISA AFFAIRES DESJARDINS	ESSENCE AVRIL 2016	2016-04-25-1	L1600031	11,95
				21 866.59\$

**Bilan du mois
AVRIL 2016**

Salaires nets : 3 employés	4 426.16\$
<u>Total des factures :</u>	<u>21 866.59\$</u>
Total salaires et compte du mois :	26 292.75\$
Chèque manuels et en ligne déjà payés (L-M)	11 271.63\$
<u>Salaires payés :</u>	<u>4 426.16\$</u>
Reste à payer :	10 594.96\$
Solde des comptes :	
29 avril 2016	no : 2731 393 763.89\$
	no : 2731 épar.term 1 118 240.86\$
	no : 2732 mc dispo 75 000.00\$
	no : 91550 173 389.00\$
	No : 91550 mc dispo 171 297.00\$

5. CORRESPONDANCE

6. 2016-072 AUTORISATION DE PAIEMENT ENT. E NORMAND 5^{ER} VERSEMENT ENTRETIEN CHEMIN D'HIVER

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault appuyé par Madame Johanne Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture #70569 pour le 5^{er} versement pour l'entretien des chemins d'hiver 2015-2016 au montant de 20 120.63\$ tx incluses à Les Ent. E. Normand inc.

7. 2016-073 AUTORISATION DE PAIEMENT VILLE DE MONT-JOLI- PARTAGE COÛT STATION DE POMPAGE JACQUES-CARTIER

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault appuyé par Monsieur Ghislain Vignola et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture # 16629 à la Ville de Mont-Joli pour le partage des coûts d'entretien et d'exploitation de la station de pompage Jacques-Cartier pour l'année 2015 pour la somme de 2 852.95\$.

8. 2016-074 AUTORISATION DE PAIEMENT VILLE DE MONT-JOLI-VENTE D'EAU 2015

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault appuyé par Madame Johanne Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture # 16628 pour l'achat d'eau potable à la Ville de Mont-Joli pour un montant de 22 748.10\$ pour l'année 2015.

9. 2016-075 AUTORISATION DE PAIEMENT- NORDA STELO

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier appuyé par Monsieur Magella Roussel et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement du décompte progressif # 2 pour le mur de soutènement et le drainage du parc municipal au montant de 17 541.19\$ à Norda Stelo.

10. 2016-076 AUTORISATION DE PAIEMENT- CAIN LAMARRE AVOCAT

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le

paiement de la facture 40-0000035130 à Cain Lamarre pour services professionnels rendus du 1^{er} mars au 31 mars 2016 au montant de 3 344.90\$ dans le dossier BML.

11. 2016-077

RÈGLEMENT 2016-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #2009-02 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

Il est proposé par Monsieur Ghislain Vignola, appuyé par Madame Johanne Morissette et résolu unanimement que :

Le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Lepage décrète ce qui suit :

1. Pour l'application du présent règlement, on entend par :

1 « client » : une personne qui souscrit un service téléphonique dans un but autre que d'en effectuer de nouveau la fourniture à titre de fournisseur de services de télécommunication;

2. « service téléphonique » : un service de télécommunication qui remplit les deux conditions suivantes :

a) il permet de composer le 9-1-1 pour joindre directement ou indirectement un centre d'urgence 9-1-1 offrant des services au Québec;

b) il est fourni, sur le territoire de la municipalité locale, par un fournisseur de services de télécommunication.

Lorsqu'un fournisseur de services de télécommunication réserve un de ses services téléphoniques pour sa propre utilisation, il est réputé, quant à ce service, un client visé au paragraphe 1 du premier alinéa.

Pour l'application du sous-paragraphe b du paragraphe 2o du premier alinéa, le service de télécommunication est réputé fourni sur le territoire de la municipalité locale lorsque le numéro de téléphone attribué au client pour l'utilisation du service comporte un indicatif régional du Québec.

2. À compter du 1^{er} août 2016 est imposé sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46\$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

3. Le client doit payer la taxe pour chaque mois au cours duquel il reçoit, à un moment quelconque, un service téléphonique.

4. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

Adopté Adoption : 2 mai 2016

Publication : 3 mai 2016

Entrée en vigueur : 1^{er} août 2016

12. 2016-078

VIREMENT TVQ

Sur proposition de Madame Johanne Morissette appuyé par Monsieur Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le virement du folio 91550 au 2731 pour le remboursement de TVQ reçu au montant de 2 706.95\$.

13. 2016-079

TARIFICATION INSCRIPTION TERRAIN DE JEUX

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de fixer la tarification pour l'inscription au terrain de jeux 2016 à 75\$ pour les résidents de St-Joseph-de-Lepage et de 150\$ pour ceux de l'extérieur.

14. 2016-080

AUTORISATION DE PAIEMENT ENT. E. NORMAND INC;

Sur proposition de Monsieur Magella Roussel appuyé par Monsieur Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture #70607 au montant de 2 962.04\$ et la facture # 70608 au montant de 3 852.59\$ pour des travaux dans le rang 6 et rang 4 ouest.

15. 2016-081

CONVENTION RELATIVE À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE-SOUTIEN AUX ORGANISME COMMUNAUTAIRES LOCAUX;

ATTENDU QUE la MRC a signé une entente relative au Fonds de développement des territoires et que par cette dernière, la MRC peut, si elle le désire, confier à un comité qu'elle désigne à cette fin et suivant les conditions et les modalités qu'elle détermine, la sélection des bénéficiaires de toute mesure d'aide financière qu'elle élabore dans le cadre de l'entente;

ATTENDU QUE la MRC reconnaît que le développement d'un territoire appartient à tous, que le concept de développement tel qu'on l'entend ici ce veut englobant et donc réunit aussi bien les aspects économiques, sociaux, culturels environnementaux et décisionnels;

PAR CONSÉQUENT, Sur proposition de Monsieur Alain Thibault, appuyé par Madame Johanne Morissette et résolu à l'unanimité que la municipalité signe la **CONVENTION RELATIVE À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE VOLET « SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES LOCAUX"** et nomme signataire de l'entente Monsieur Réginald Morissette, maire.

16.

AFFAIRES NOUVELLES :

17.

PÉRIODE DES QUESTIONS :

18. 2016-082

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Il est proposé par Monsieur Alain Thibault, la fermeture de l'assemblée à 21h06.

Je, Réginald Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Réginald Morissette, maire

Tammy Caron, dir.-gén.sec.-trés.